

ANNEXE 51-102A4

DÉCLARATION D'ACQUISITION D'ENTREPRISE

Rubrique 1 Identification de la société

1.1 Dénomination et adresse

EXFO inc. (« EXFO » ou « la société »)
400, avenue Godin
Québec (Québec)
G1M 2K2

1.2 Membre de la haute direction

Le membre de la haute direction suivant est bien renseigné à propos de l'acquisition significative et de la déclaration d'acquisition d'entreprise :

Pierre Plamondon, CPA, CA
Chef de la direction financière et
vice-président des finances
(418) 683-0211

Rubrique 2 Détail de l'acquisition

2.1 Nature de l'entreprise acquise

Dans cette déclaration d'acquisition d'entreprise importante, tous les montants inscrits sont en dollars US, à moins d'avis contraire.

Le 26 janvier 2018, la société a acquis, en vertu d'une offre publique d'achat, 1 245 209 actions d'Astellia S.A. (« Astellia »), à un prix d'achat de 10 € l'action, pour une contrepartie totale en espèces de 12 452 090 € (15 476 900 \$), ce qui portait la participation de la société dans Astellia à 88,4 %. Avant cette acquisition, la société détenait 40,3 % des actions d'Astellia.

Astellia est une société ouverte dont les actions sont cotées à la bourse NYSE Euronext Paris. Astellia, un fournisseur de solutions d'analyse de la performance des réseaux mobiles et de l'expérience des abonnés, permet aux opérateurs de réseaux mobiles d'accroître la qualité de services et l'efficacité de leurs infrastructures, de réduire le risque de perte de clients et d'accroître leurs revenus. Les solutions de surveillance en temps réel et de dépannage d'Astellia, couvrent l'ensemble des réseaux de bout en bout depuis l'accès radio jusqu'au cœur du réseau.

2.2 Date d'acquisition

26 janvier 2018

2.3 Contrepartie

Les détails de l'acquisition d'Astellia et de la contrepartie payée sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de la société pour les trois mois et les six mois terminés le 28 février 2018, déposés auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières le 11 avril 2018.

La société a financé la contrepartie en espèces de cette acquisition au moyen d'espèces disponibles et de facilités de crédit disponibles sous forme de crédit rotatif de 70 000 000 \$CA (approximativement 54 300 000 \$), conclues le 21 décembre 2017.

2.4 Effet sur la situation financière

L'acquisition d'Astellia a été comptabilisée par l'application de la méthode de l'acquisition requise par IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », et des exigences d'IFRS 10, « États financiers consolidés ». La juste valeur de la contrepartie totale transférée a été allouée aux actifs acquis et aux passifs assumés selon une évaluation préliminaire par la direction de la juste valeur à la date d'acquisition. Outre l'incidence qu'aura l'acquisition sur le bilan et l'état des résultats consolidés de la société, la société ne s'attend pas, à la suite de cette acquisition, à de changements significatifs de ses activités ou celles de la société acquise qui pourraient avoir une incidence significative sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière.

2.5 Évaluations antérieures

Le 11 septembre 2017, en vertu de l'article 261-1.1 du Règlement général de l'AMF, le conseil d'administration d'Astellia a mandaté un expert indépendant en évaluation, Associés en Finance, afin de déterminer le caractère équitable de l'offre publique d'achat faite par EXFO pour l'acquisition des actions d'Astellia au prix de 10 € l'action.

Le 27 novembre 2017, Associés en Finance a déterminé que l'offre d'EXFO à 10 € l'action était équitable, selon une approche de marché basée sur des multiples d'évaluation et des transactions récentes pour des actifs ou des entreprises comparables du même secteur d'activités, ainsi que sur des flux de trésorerie actualisés.

2.6 Parties à la transaction

L'acquisition d'Astellia n'a impliqué aucune personne informée, aucune personne ayant des liens avec la société ou aucun membre de la société.

2.7 Date de la déclaration

26 avril 2018

Rubrique 3 États financiers

Les états financiers énumérés ci-dessous, qui sont requis en vertu de la partie 8 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, sont inclus dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise :

- États financiers consolidés audités d'Astellia aux 31 décembre 2017 et 2016 et pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016, et une note supplémentaire audité, qui comprend un rapprochement des bilans consolidés et des états des résultats consolidés aux 31 décembre 2016 et 2017 et pour les exercices terminés à ces dates, préparés selon les règlements et principes comptables en vigueur en France et selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB).
- État des résultats consolidé pro forma non audité d'EXFO pour l'exercice terminé le 31 août 2017, afin de donner effet à l'acquisition d'Astellia comme si elle avait eu lieu au début de cet exercice;
- État des résultats consolidé pro forma non audité d'EXFO pour les six mois terminés le 28 février 2018, afin de donner effet à l'acquisition d'Astellia comme si elle avait eu lieu au début de cette période.

EXFO inc.
État des résultats consolidé pro forma non audité
pour l'exercice terminé le 31 août 2017

(en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions et les données par action)

	EXFO inc. Exercice terminé le 31 août 2017	Astellia Douze mois terminés le 30 juin 2017 (notes 2 et 3 (i))	Ajustements pro forma 3 (i)	Note 3	Pro forma Exercice terminé le 31 août 2017
Ventes	243 301 \$	47 961 \$	– \$		291 262 \$
Coût des ventes	94 329	21 981	–		116 310
Frais de ventes et d'administration	86 256	16 263	–		102 519
Frais de recherche et de développement nets	47 168	11 522	–		58 690
Amortissement des immobilisations corporelles	3 902	914	–		4 816
Amortissement des actifs incorporels	3 289	735	11 061	(iii)	15 085
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle en espèces	(383)	–	–		(383)
Dépense d'intérêts	303	498	–		801
Perte de change	978	–	–		978
Bénéfice (perte) avant les impôts sur les bénéfices	7 459	(3 952)	(11 061)		(7 554)
Impôts sur les bénéfices	6 608	418	–		7 026
Bénéfice net (perte nette) pour la période	851 \$	(4 370) \$	(11 061) \$		(14 580) \$
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action	0,02 \$				(0,27) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base (en milliers)	54 423				54 423
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué (en milliers)	55 555				54 423

EXFO inc.
État des résultats consolidé pro forma non audité
pour les six mois terminés le 28 février 2018

(en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions et les données par action)

	EXFO inc. Six mois terminés le 28 février 2018	Astellia (notes 2 et 3 (i))	Ajustements pro forma 3(i)	Note 3	Pro forma Six mois terminés le 28 février 2018
Ventes	128 113 \$	24 350 \$	– \$		152 463 \$
Coût des ventes	48 615	10 950	–		59 565
Frais de ventes et d'administration	48 109	7 096	–		55 205
Frais de recherche et de développement nets	24 339	4 290	–		28 629
Amortissement des immobilisations corporelles	2 417	408	–		2 825
Amortissement des actifs incorporels	4 175	65	268	(iii)	4 508
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle en espèces	(716)	–	–		(716)
Dépense d'intérêts	672	182	–		854
(Gain) perte de change	(1 226)	110	–		(1 116)
Quote-part de la perte nette d'une entreprise associée	2 080	–	(2 080)	(iv)	–
Gain sur la disposition présumée de la participation dans une entreprise associée	(2 080)	–	2 080	(iv)	–
Bénéfice (perte) avant les impôts sur les bénéfices	1 728	1 249	(268)		2 709
Impôts sur les bénéfices	4 061	218	–		4 279
Bénéfice net (perte nette) pour la période	(2 333)	1 031	(268)		(1 570)
Bénéfice net (perte nette) pour la période attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(352)	–	352	(v)	–
Bénéfice net (perte nette) pour la période attribuable à la société mère	(1 981) \$	1 031 \$	(620) \$		(1 570) \$
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué (e) attribuable à la société mère par action	(0,04) \$				(0,03) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base (en milliers)	54 890				54 890
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué (en milliers)	54 890				54 890

EXFO inc.

Notes afférentes aux états des résultats consolidés pro forma non audités

(en dollars US, sauf indication contraire)

1 Acquisition d'Astellia

Le 26 janvier 2018, la société a acquis, en vertu d'une offre publique d'achat, 1 245 209 actions d'Astellia S.A. (« Astellia »), au prix de 10 € l'action, pour une contrepartie totale en espèces de 12 452 090 € (15 476 900 \$), ce qui portait la participation totale de la société dans Astellia à 88,4 %, et lui conférait le contrôle sur Astellia. Préalablement à cette acquisition, la société détenait 40,3 % des actions d'Astellia. Au cours du mois de février 2018, la société a acquis le contrôle sur les actions restantes d'Astellia.

2 Mode de présentation

Les états des résultats consolidés pro forma non audités d'EXFO inc. (la « société » ou « EXFO ») ont été préparés pour rendre compte de l'acquisition d'Astellia. De l'avis de la direction, les états des résultats consolidés pro forma non audités pour l'exercice terminé le 31 août 2017 et pour les six mois terminés le 28 février 2018, contiennent tous les ajustements importants nécessaires à la présentation de l'acquisition conformément aux méthodes comptables appliquées dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 août 2017 et les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour les six mois terminés le 28 février 2018.

Les ajustements pro forma sont fondés sur l'information disponible ainsi que sur des estimations et certaines hypothèses que la société juge raisonnables et ils sont décrits dans les notes afférentes aux états des résultats consolidés pro forma non audités.

L'état des résultats consolidé pro forma non audité pour l'exercice terminé le 31 août 2017 a été préparé par la direction d'EXFO comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} septembre 2016. Compte tenu que les périodes couvertes par les exercices d'EXFO et d'Astellia sont différentes, l'état des résultats consolidé pro forma non audité pour l'exercice terminé le 31 août 2017 regroupe l'état des résultats consolidé audité d'EXFO pour l'exercice terminé le 31 août 2017 et l'état des résultats consolidé non audité d'Astellia reconstitué pour les douze mois terminés le 30 juin 2017.

L'état des résultats consolidé pro forma non audité pour les six mois terminés le 28 février 2018 a été préparé par la direction d'EXFO comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} septembre 2016. Compte tenu que les périodes couvertes par les exercices d'EXFO et d'Astellia sont différentes, l'état des résultats consolidé pro forma non audité pour les six mois terminés le 28 février 2018 regroupe l'état des résultats consolidé intermédiaire condensé non audité d'EXFO pour les six mois terminés le 28 février 2018 et un état des résultats consolidé non audités d'Astellia reconstitué, qui inclut l'état des résultats consolidés non audités d'Astellia pour les six mois terminés le 31 décembre 2017 et qui élimine les résultats d'Astellia pour l'apport d'un mois (février 2018) déjà inclus dans l'état des résultats intermédiaire condensé non audité d'EXFO pour les six mois terminés le 28 février 2018.

Les états financiers consolidés d'Astellia, utilisés lors de la préparation des états des résultats consolidés pro forma non audités pour l'exercice terminé le 31 août 2017 et les six mois terminés le 28 février 2018, ont été préparés selon les méthodes et principes comptables utilisés en France (règlement 99-02 publié par le Comité de Réglementation Comptable, ou PCGR français). Par conséquent, la direction a également apporté des ajustements afin de se conformer aux Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'*International Accounting Standards Board*. Les ajustements concernent principalement la comptabilisation des produits pour les accords de prestations multiples et la comptabilisation des frais de développement. La nature de ces ajustements est décrite en détail dans une note supplémentaire audité afférente aux états financiers consolidés audités d'Astellia pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, qui est incluse dans cette déclaration d'acquisition d'entreprise. Aucun ajustement additionnel n'a été effectué afin de se conformer aux méthodes comptables de la société.

EXFO inc.

Notes afférentes aux états des résultats consolidés pro forma non audités

(en dollars US, sauf indication contraire)

Les états des résultats consolidés pro forma non audités sont fournis à titre indicatif seulement et n'ont pas pour objectif de représenter les résultats réels combinés qui auraient été obtenus si la transaction avait eu lieu aux dates indiquées, ni de représenter les résultats d'exploitation futurs.

3 Principaux ajustements et hypothèses

- (i) L'état des résultats consolidé non audité d'Astellia pour les douze mois terminés le 30 juin 2017 a été converti en dollars US au taux de change moyen de la période, soit 1,00 € = 1,0851 \$ US; l'état des résultats consolidé non audité d'Astellia pour les six mois terminés le 31 décembre 2017 a été converti en dollars US au taux de change moyen de la période, soit 1,00 € = 1,1749 \$ US.
- (ii) L'acquisition d'Astellia a été comptabilisée par l'application de la méthode de l'acquisition requise par IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », et des exigences d'IFRS 10, « États financiers consolidés ». Lors de la préparation des présents états des résultats consolidés pro forma non audités, le prix d'achat a été réparti en fonction de la juste valeur estimative préliminaire des actifs nets acquis, d'après les meilleures estimations de la direction et compte tenu de toute l'information pertinente disponible au moment de la préparation des états financiers. Lorsque la répartition finale du prix d'achat sera terminée, il est possible que les justes valeurs réelles des actifs nets acquis soient nettement différentes de celles utilisées dans les présents états financiers consolidés pro forma. Les actifs et les passifs dont la juste valeur est susceptible de changer lorsque la répartition finale du prix d'achat sera terminée sont principalement les comptes débiteurs, les actifs incorporels, l'écart d'acquisition, les produits reportés, et l'impôt différé.
- (iii) La juste valeur des actifs incorporels acquis s'élève à 15 000 000 \$ d'après une évaluation préliminaire de la direction de la juste valeur. Les actifs incorporels acquis sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative de un an à cinq ans.
- (iv) Préalablement à l'acquisition d'Astellia le 26 janvier 2018, la participation dans Astellia était comptabilisée par l'application de la méthode de la mise en équivalence requise par IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ». Par conséquent, l'état des résultats consolidé intermédiaire condensé non audité pour les six mois terminés le 28 février 2018 incluait la quote-part de la société dans la perte nette d'Astellia avant l'acquisition d'un montant de 2 079 800 \$. De plus, à la date d'acquisition, la valeur comptable nette de la participation dans Astellia détenue avant le regroupement d'entreprises, a été réévaluée à la juste valeur, soit 10 € l'action, et elle a été présumée avoir été disposée à cette date. Cette réévaluation à la date d'acquisition et cette disposition présumée ont résulté en un gain de 2 079 800 \$ qui a été comptabilisé dans l'état des résultats consolidé intermédiaire condensé non audité pour les six mois terminés le 28 février 2018. Ces montants ont été éliminés aux fins de la préparation de l'état des résultats consolidé pro forma non audité pour les six mois terminés le 28 février 2018.
- (v) Le 26 janvier 2018, la participation totale de la société dans Astellia était de 88,4 % et la participation ne donnant pas le contrôle s'élevait à 11,6 % des actions d'Astellia. Cependant, au cours du mois de février 2018, la société a acquis le contrôle sur les actions restantes d'Astellia. Les états des résultats consolidés pro forma non audités de la société pour l'exercice terminé le 31 août 2017 et les six mois terminés le 28 février 2018 ont été préparés présumant le plein contrôle par la société des actions d'Astellia. Par conséquent, un ajustement a été inclus dans la préparation de l'état des résultats consolidé pro forma non audité pour les six mois terminés le 28 février 2018 afin d'éliminer la participation ne donnant pas le contrôle dans le résultat net d'Astellia.

MGA AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Astellia

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MGA AUDIT
8, quai de Tréguier
29600 Morlaix
S.A.R.L. au capital de € 50.000
450 541 974 R.C.S. Morlaix

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Rennes

ERNST & YOUNG et Autres
Immeuble Eolios
3, rue Louis Braille
CS 10847
35208 Rennes Cedex 2
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Astellia

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Astellia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Astellia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le paragraphe 4 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives aux éléments suivants :

- frais de recherche et développement (4.2.1) ;
- amortissement de fonds de commerce (4.2.3) ;
- évaluation des provisions pour risques et charges (4.11) dont les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite (4.11.2).

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que le paragraphe 4 de l'annexe des comptes consolidés fournit une information appropriée. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces évaluations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

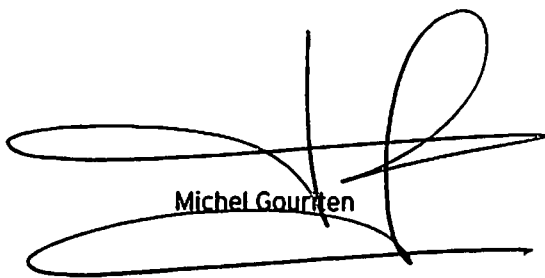
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▷ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Morlaix et Rennes, le 18 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

MGA AUDIT



Michel Gourrhen

ERNST & YOUNG et Autres



Guillaume Ronco



S.A. Astellia

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2017



Ce document contient 41 pages

Sommaire général

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Variation des capitaux propres consolidés	6
Annexe aux comptes consolidés	7

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Bilan consolidé

En milliers d'euros

Actif	Note n°	31/12/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition	4.1	0	0
Immobilisations incorporelles	4.2	7 689	7 617
Immobilisations corporelles	4.3	1 639	1 600
Immobilisations financières	4.4	367	447
Titres mis en équivalence		0	0
Total actif immobilisé		9 695	9 664
Stocks et en-cours	4.5	916	1 942
Clients et comptes rattachés	4.6	21 512	40 723
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	11 472	11 884
Disponibilités et VMP	4.8	4 485	6 757
Total actif circulant		38 384	61 306
Total actif		48 080	70 970

Passif	Note n°	31/12/2017	31/12/2016
Capital	4.9	1 295	1 295
Primes		11 229	11 229
Réserves consolidées		11 552	12 189
Résultat consolidé		-6 393	-638
Autres (écarts de conversion)		-536	-402
Capitaux propres (part du groupe)		17 147	23 674
Intérêts minoritaires		18	2
Capitaux propres totaux :		17 164	23 676
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.11	1 671	1 957
Emprunts et dettes financières	4.12	11 592	11 228
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	4 404	4 875
Autres dettes d'exploitation	4.13	12 021	26 746
Autres dettes et comptes de régularisation	4.13	1 228	2 489
Total des dettes		29 245	45 337
Total passif		48 080	70 970

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros

Compte de résultat	Note n°	31/12/2017	31/12/2016
Chiffres d'affaires	5.1	38 574	48 879
Autres produits d'exploitation	5.2	13 071	10 791
Total des produits d'exploitation		51 645	59 670
Achats consommés matières premières et marchandises		-5 239	-5 890
Autres achats et charges externes		-15 520	-15 793
Charges de personnel	5.3	-24 629	-26 348
Impôts et taxes		-1 334	-2 255
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.4	-10 084	-9 421
Autres charges d'exploitation		-227	-255
Total des charges d'exploitation		-57 032	-59 963
Résultat d'exploitation	5.5	-5 387	-293
Charges financières		-1 354	-1 142
Produits financiers		343	1 248
Résultat financier	5.6	-1 011	106
Résultat courant des entreprises intégrées		-6 399	-187
Charges et produits exceptionnels	5.7	175	-254
Impôts sur les résultats	6.5	-153	-279
Résultat net des entreprises intégrées	5.8	-6 376	-720
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	4.1	0	69
Résultat net de l'ensemble consolidé	4.10	-6 376	-651
Intérêts minoritaires		17	-13
Résultat net (part du groupe)		-6 393	-638

Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		Notes	31/12/2017	31/12/2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION	OPERATIONS D'EXPLOITATION			
	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-6 376	-651
	Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
	Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie			
	Dérive de résultat + Résultat de dilution			
	Dotations aux amortissements et provisions		8 265	8 102
	Reprises des amortissements et provisions		-388	-148
	Plus et moins values de cession		-4	114
	Impôts différés		0	
	Subventions virées au résultat			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		1 497	7 417
	Variation des intérêts courus		24	-0
	Variations des stocks		1 026	959
	Variation des créances d'exploitation		19 155	1 741
	Variation des autres créances		487	-761
	Variations des dettes d'exploitation		-15 037	291
	Variations des autres dettes		-515	29
	Transferts de charges à répartir			
	Comptes de liaison			-15
	Charges et produits constatés d'avance		-888	-325
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
	Décaissements / acquisitions immos incorporelles (1)		-7 464	-7 212
	Décaissements / acquisitions immos corporelles (1)		-824	-904
	Encaissement / cessions d'immobilisations corporelles et incorp.		12	8
	Subventions d'investissement encaissées			
	Décaissement / acquisitions immos financières		-5	-99
	Encaissements / cessions immos financières		79	150
	Trésorerie nette sur acquisition/cession de filiales			-193
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-8 202	-8 250
OPERATIONS DE FINANCEMENT	OPERATIONS DE FINANCEMENT			
	Augmentations de capital ou apports			
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
	Dividendes versés aux minoritaires			
	Variations des autres fonds propres			
	Souscriptions d'emprunts (1)		1 400	1 921
	Remboursement d'emprunts		-1 966	-1 560
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-566	362
	VARIATION DE TRESORERIE de l'exercice		-3 019	1 446
Incidences des variations de taux de change			-160	80
TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)			3 675	2 066
TRESORERIE A LA CLOTURE (*)			497	3 675

(1) Hors opérations d'acquisitions/financements en locations financières

(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :

	31/12/2017	31/12/2016
+ Liquidités	4 485	6 757
- Concours bancaires courants	-3 988	-3 082
Trésorerie Nette	497	3 675

Variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros

Situation à la clôture	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2015	1 295	11 229	16 764	(5 096)	24 192	15
Affectation du résultat			(5 096)	5 096		
Résultat de l'exercice				(638)	(638)	(13)
Variations des écarts de conversion			120		120	
Autres						(1)
Solde au 31/12/2016	1 295	11 229	11 788	(638)	23 674	2
Affectation du résultat			(638)	638		
Résultat de l'exercice				(6 393)	(6 393)	17
Dividendes distribués						
Variations des écarts de conversion			(134)		(134)	(1)
Solde au 31/12/2017	1 295	11 229	11 015	(6 393)	17 147	17

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	10
1.1.	Evènements principaux de la période	10
1.1.1.	Evolution de l'actionnariat	10
1.1.2.	Nouveaux emprunts	10
1.1.3.	Concernant la filiale espagnole	10
1.1.4.	Concernant la filiale indienne	11
2.	Périmètre du groupe	12
2.1.	Organigramme au 31/12/2017	12
2.2.	Entités consolidées	12
2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	13
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	14
3.1.	Référentiel comptable	14
3.2.	Modalités de consolidation	14
3.2.1.	Méthodes de consolidation	14
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	15
3.2.3.	Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères	15
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	16
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	16
3.3.2.	Méthodes de conversion des opérations en devises	16
3.3.3.	Evaluation des actifs et passifs	16
3.3.4.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	16
3.3.5.	Résultats par action	16
3.3.14	Crédits d'impôt	17
3.3.14.1	Crédit d'impôt recherche	17
3.3.14.2	Crédit d'impôt compétitivité et emploi	17
4.	Notes sur les postes du bilan	18
4.1.	Écarts d'acquisition	18
4.2.	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	19
4.2.1.	Frais de recherche et développement	20
4.2.2.	Frais d'établissement	20
4.2.3.	Fonds de commerce	20
4.3.	Immobilisations corporelles	21
4.4.	Immobilisations financières	22
4.5.	Stocks et en-cours	23
4.6.	Clients et comptes rattachés	24

4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	25
4.8.	Trésorerie active	25
4.9.	Capitaux propres	26
4.9.1.	Composition du capital social	26
4.9.2.	Droit de vote des actionnaires	26
4.9.3.	Valeur du titre au 31 décembre 2017	26
4.9.4.	Analyse des capitaux propres consolidés	27
4.10.	Analyse des résultats consolidés	28
4.11.	Provisions pour risques et charges	29
4.11.1.	Récapitulatif	29
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	29
4.12.	Emprunts et dettes financières	30
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	30
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières	30
4.13.	Fournisseurs et autres dettes	31
5.	Postes du compte de résultat	32
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par société	32
5.2.	Autres produits d'exploitation	32
5.3.	Charges de personnel	33
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	33
5.5.	Ventilation du résultat d'exploitation	34
5.6.	Résultat financier	34
5.7.	Résultat exceptionnel	35
5.8.	Ventilation du résultat net des sociétés intégrées par société	36
6.	Impôt sur les sociétés	37
6.1.	Détail des postes du bilan	37
6.2.	Ventilation de l'imposition différée par nature	37
6.3.	Déficits fiscaux non activés	37
6.4.	Autres crédits d'impôts non comptabilisés	38
6.5.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	39
6.6.	Preuve d'impôt	39
7.	Autres informations	40
7.1.	Engagements hors bilan	40
7.1.1.	Engagements donnés	40
7.1.2.	Engagements reçus	40
7.2.	Informations Sectorielles	41
7.3.	Entités liées	41
7.4.	Dirigeants	41
7.4.1.	Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction	41
7.4.2.	Honoraires des commissaires aux comptes	41

1. Faits majeurs

1.1. Evènements principaux de la période

Les faits significatifs survenus au cours de la période sont les suivants :

1.1.1. Evolution de l'actionnariat

Le 31 août 2017, par voie de presse, Exfo, société canadienne a annoncé avoir conclu avec les fondateurs et Isatis capital, un accord en vue de l'acquisition de 33.1% du capital d'Astellia SA à un prix de 10€ l'action. Ce même communiqué annonçait leur intention de déposer une offre publique d'achat volontaire à ce même prix de 10€ pour l'acquisition du solde du capital.

Cette OPA a été lancée le 15 décembre 2017. Le 26 janvier 2018, l'AMF a publié le résultat de cette OPA. A cette date, EXFO détient 88.39% du capital d'Astellia SA.

1.1.2. Nouveaux emprunts

La société Astellia SA a contracté deux nouveaux emprunts pour un montant total de 1 400 000 euros pour financer ses investissements et son innovation.

1.1.3. Concernant la filiale espagnole

- Changement de dénomination social
La dénomination sociale de la société a été modifiée. Désormais la société a pris la dénomination sociale de : « Astellia Telecom Spain »
- Augmentation du capital et réduction des pertes.
La société Astellia Telecom Spain a procédé à une augmentation de son capital d'un montant de 1 500 000 euros par incorporation des avances de trésorerie consenties par la maison mère Astellia SA.
Les pertes antérieures ont été apurées par une réduction du capital. Au 31 décembre 2017 le capital de la société ressort ainsi à 975 000 euros.
- Dépréciation de la créance
Par anticipation de l'opération de recapitalisation de la filiale Ingénia, lors de l'arrêté des comptes du 31 décembre 2016 Astellia SA avait dépréciée sa créance à hauteur de 2 150 000 euros.
Au 31 décembre 2017 Astellia SA a totalement déprécié la créance, soit 3 000 000 euros.
- Dépréciation des titres
Au 31 décembre 2017, les titres d'Astellia Telecom Spain ont été dépréciés à 100%, soit à hauteur de 5 750 628 euros
- Mise en place d'un contrat « cost plus »

A compter du 1er Janvier 2017, les relations entre la société Astellia Telecom Spain et sa maison mère sont régies par 3 nouveaux contrats :

- Un contrat de « Distribution and sales services agreement » qui régit les activités commerciales entre les deux sociétés
- Un contrat nommé « Framework services agreement » qui couvre les activités de R&D et de prestations clients.
- Un contrat intitulé « Management services agreement » prévoyant la facturation de management fees à cette filiale.

- Transfert de propriété

Au 31 décembre 2016 la société Astellia Telecom Spain a activé dans ses comptes des développements relatifs au projet Nova Ran 4.0. Cet actif a été cédé à la société Astellia SA pour un montant de 882 900 euros.

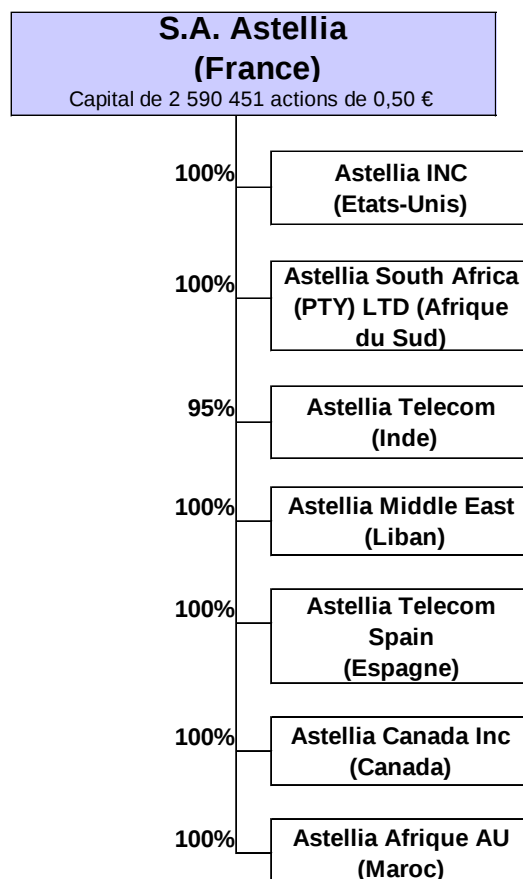
1.1.4. Concernant la filiale indienne

Au cours de l'exercice 2016 la société a décidé de procéder à la fermeture de sa filiale indienne. Au 31/12/2017, la situation nette d'Astellia Telecom Pvt étant supérieure à la valeur des titres détenus, aucune dépréciation des titres n'a été constatée.

Au 31 décembre 2017 la fermeture administrative n'est toujours pas réalisée, les dernières transactions ont été comptabilisées dans les comptes d'Astellia SA.

2. Périmètre du groupe

2.1. Organigramme au 31/12/2017



2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	N° Siren	Sièges sociaux	Méthode de consolidation 2017	Méthode de consolidation 2016	% contrôle 2017	% contrôle 2016	% intérêt 2017	% intérêt 2016
S.A. Astellia	428 780 241	2 Rue Jacqueline Auriol Saint Jacques de la Lande	Mère	Mère	100%	100%	100%	100%
Astellia Inc.	Etats-Unis	2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington New Castle, Delaware 19808	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Astellia South Africa (PTY) LTD	Afrique du Sud	Executive City Corner Cross Street and Chairmaine Avenue President Ridge Ranburg	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Astellia Telecom (PYT) LTD	Inde	C66 Okhla Phase 1, New Delhi 110020	IG	IG	95%	95%	95%	95%
Astellia Md East S.A.L.	Liban	Centre Starco Beyrouth - Liban	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Astellia Telecom Spain	Espagne	C/ Ronda Narciso Monturiol, 6. Oficina 113 - B. 46 980 Paterna (Valencia) Spain	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Astellia Canada Inc.	Canada	2135 rue Shrebrooke E Montréal (Québec) H2K1C2	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Astellia Afrique AU	Maroc	Casablanca	IG	IG	100%	100%	100%	100%

2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2017, d'une durée de 12 mois à l'exception de la société Astellia Telecom qui clôture ses comptes au 31 mars. Une situation intermédiaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Il n'y a pas de société exclue du périmètre.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Astellia sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Astellia sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31/12/2017. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Astellia assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Astellia exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.2.3. Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de la SA Astellia constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;

Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;

L'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion ». Il se décompose de la façon suivante :

Ecart de conversion à la clôture		Devise	Ecart de conversion sur capitaux propres à l'ouverture	Variation des écarts de conversion sur Capitaux propres	Ecart de conversion sur capitaux propres à la clôture	Ecart de conversion sur le résultat	Total écart de conversion
Société							
Astellia Inc	USD		(459 880)	(43 989)	(503 869)	(18 635)	(522 504)
Astellia South Africa	ZAR		(14 578)	(991)	(15 569)	327	(15 242)
Astellia Telecom	INR		3 925	(2 100)	1 825	(13 024)	(11 199)
Astellia Middle East	USD		62 698	(34 548)	28 150	(67)	28 083
Astellia Canada Inc	CAD		4 144	(12 447)	(8 303)	(1 737)	(10 040)
Astellia Afrique	MAD		1 790	(6 376)	(4 586)	(899)	(5 485)
Total			(401 901)	(100 451)	(502 352)	(34 035)	(536 387)

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	N/A
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	OUI	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	N/A
Activation des frais de développement	OUI	4.2.1

3.3.2. Méthodes de conversion des opérations en devises

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont converties au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

3.3.3. Evaluation des actifs et passifs

Les actifs et passifs sont évalués et comptabilisés au coût historique.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la juste valeur est inférieure au montant des immobilisations nettes.

3.3.4. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.5. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

3.3.14 Crédits d'impôt

3.3.14.1 *Crédit d'impôt recherche*

Le crédit d'impôt recherche (C.I.R) est classé au compte de résultat en subvention d'exploitation.

3.3.14.2 *Crédit d'impôt compétitivité et emploi*

La loi de finances n°2012-1510 du 29/12/2012 rectificative pour 2012 a mis en place un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à compter du 01/01/2013. Ce crédit d'impôt s'élève à 6% pour les rémunérations versées à partir de 2014, n'excédant pas 2,5 fois le SMIC.

Le CICE comptabilisé dans les comptes de notre groupe au 31 décembre 2017 s'élève à 311 934 €.

Au compte de résultat, notre groupe a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement des investissements.

4. Notes sur les postes du bilan

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur l'entité suivante :

Entreprises concernées	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Valeurs brutes (en k€)				
Astellia Telecom Spain	1 464			1 464
Total	1 464			1 464
Amortissements				
Astellia Telecom Spain	1 464			1 464
Total	1 464			1 464
Valeurs nettes				
Astellia Telecom Spain	0			0
Total	0			0

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 20 ans.

L'écart d'acquisition Astellia Telecom Spain est complètement amorti.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Montants en K€	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Valeurs brutes						
Frais de recherche et développement	59 727	7 437	0			67 164
Frais d'établissement	28			(3)		25
Concessions, brevets, marques	2 864	27	5			2 886
Fonds de commerce	15					15
Autres immobilisations incorporelles	4 160					4 160
Avances et acomptes versés						
Total	66 794	7 464	5	(3)		74 250
Amortissements						
Frais de recherche et développement	53 000	6 759			144	59 902
Frais d'établissement	28			(3)		25
Concessions, brevets, marques	2 009	613	5		(144)	2 473
Fonds de commerce	15					15
Autres immobilisations incorporelles	4 125	20				4 145
Avances et acomptes versés						
Total	59 177	7 392	5	(3)		66 561
Valeurs nettes						
Frais de recherche et développement	6 728	678	0		(144)	7 261
Frais d'établissement						
Concessions, brevets, marques	854	(586)	0		144	413
Fonds de commerce						
Autres immobilisations incorporelles	35	(20)				15
Avances et acomptes versés						
Total	7 617	72	0			7 689

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	De 1 à 3 ans
Brique de logiciel technologique	Linéaire	De 3 à 10 ans

4.2.1. Frais de recherche et développement

Les projets ayant de sérieuses chances de faisabilité technique et de réussite commerciale sont immobilisés et amortis sur 3 ans.

Les projets ne présentant pas ces caractéristiques sont comptabilisés en charges.

Astellia SA

La « solution Astellia » représente un projet global de développement : développement d'algorithmes de surveillance et d'analyse de la qualité des réseaux mobiles (software) et de matériels (hardware).

Année base CIR	Montant	2014	2015	2016	2017	Reste à amortir
2012	6 441 613	2 147 204				
2013	6 798 037	2 266 012	2 266 012			
2014	4 584 692	1 528 231	1 528 231	1 528 231		
2015	5 370 206		1 790 069	1 790 069	1 790 069	
2016	6 062 413			2 020 804	2 020 804	2 020 804
2017	7 436 638				2 478 879	4 957 759
Total	63 369 859	5 941 447	5 584 312	5 339 104	6 289 752	6 978 563

Astellia Telecom Spain

Astellia Telecom Spain procède à l'activation des frais de développement dans ses comptes sociaux. Le retraitement de consolidation consiste à les amortir conformément à ma méthode groupe retenue sur 3 années.

Année base CIR	Montant	2014	2015	2016	Amortissements antérieurs conso	2017	Reste à amortir
2012	463 278	154 426	77 213	0	463 278	0	0
2013	727 459	242 486	242 486	121 243	727 459	0	0
2014	764 439	254 813	254 813	254 813	764 439	0	0
2015	990 191		330 064	330 064	660 127	330 064	0
2016	848 694			282 898	282 898	282 898	282 898
2017	0				0	0	0
Total	3 794 061	651 725	904 576	989 018	2 898 201	612 962	282 898

Concernant les deux premières années, il a été retenu une date moyenne de mise en service, revenant à amortir les frais de développement sur la moitié de l'exercice d'activation.

4.2.2. Frais d'établissement

Ils sont constitués essentiellement des frais liés aux augmentations de capital ainsi que des charges supportées lors de l'acquisition de nouvelles filiales.

4.2.3. Fonds de commerce

Les fonds de commerce comptabilisés dans les comptes sociaux ont été amortis dans les comptes consolidés sur une durée de 3 ans.

4.3. Immobilisations corporelles

Montants en K€	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	31/12/2017
Valeurs brutes					
Terrains					
Terrains en crédit-bail					
Constructions	3		3		
Constructions en crédit-bail					
Installations techniques, mat. & out.	2 948	666	348	(2)	3 263
Instal, mat. & out. en crédit-bail					
Autres immobilisations corporelles	2 807	132	222	(23)	2 694
Autres immo. corp. en crédit-bail					
Immobilisations corporelles en cours		26			26
Avances et acomptes					
Total	5 758	824	573	(25)	5 983
Amortissements					
Terrains					
Terrains en crédit-bail					
Constructions	3	0	3		
Constructions en crédit-bail					
Installations techniques, mat. & out.	2 270	491	348		2 413
Instal, mat. & out. en crédit-bail					
Autres immobilisations corporelles	1 884	281	214	(20)	1 931
Autres immo. corp. en crédit-bail					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	4 157	772	565	(20)	4 344
Valeurs nettes					
Terrains					
Terrains en crédit-bail					
Constructions	0	(0)	0		(0)
Constructions en crédit-bail					
Installations techniques, mat. & out.	678	175		(2)	850
Instal, mat. & out. en crédit-bail					
Autres immobilisations corporelles	923	(149)	8	(3)	763
Autres immo. corp. en crédit-bail					
Immobilisations corporelles en cours		26			26
Avances et acomptes					
Total	1 600	52	8	(5)	1 639

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le plan d'amortissement de chaque immobilisation dépend de sa propre utilisation ainsi que des avantages économiques qu'elle procure.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes:

Ma	Méthode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Réseau informatique interne	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

4.4. Immobilisations financières

Montants en K€	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	31/12/2017
Valeurs brutes					
Titres de participations	(0)				(0)
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières	447	5	79	(6)	367
Titres mis en équivalence					
Total	447	5	79	(6)	367
Dépréciation					
Titres de participations					
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Total					
Valeurs nettes					
Titres de participations	(0)				(0)
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières	447	5	79	(6)	367
Titres mis en équivalence					
Total	447	5	79	(6)	367

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/12/2016	Variations	31/12/2017
Valeurs brutes			
Matières premières	3 526	(1 175)	2 350
En-cours			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Total	3 526	(1 175)	2 350
Dépréciations			
Matières premières	1 584	(149)	1 435
En-cours			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Total	1 584	(149)	1 435
Valeurs nettes			
Matières premières	1 942	(1 026)	916
En-cours			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Total	1 942	(1 026)	916

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, après déduction des remises rabais commerciaux obtenus et y compris les droits de douane et taxes non récupérables.

— Méthode de dépréciation utilisée

La dépréciation s'apprécie par article selon leur degré d'obsolescence technique.

Cette dernière est appréciée par les services techniques de la société.

Les taux de dépréciation sont compris entre 25 % et 100 %.

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	Total brut	Échéances		Dépréciation	Total net
		- 1 an	+ 1 an		
Créances clients et comptes rattachés	22 035	22 035		523	21 512
Total	22 035	22 035		523	21 512

Montants en K€	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Dépréciations	255	487	220	523
Total	255	487	220	523

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

Depuis la mise en place du nouvel ERP, les factures liées aux contrats clients sont considérées comme étant des factures d'acomptes appelées facture au jalon.

La facturation au jalon correspond aux conditions de facturation négociées avec les clients et non à l'avancement des travaux. Le chiffre d'affaires est donc constaté par le biais des factures à établir.

Au 31 décembre 2017 les comptes présentés compensent les factures à établir avec les acomptes correspondants.

La présentation au Bilan est la suivante :

Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		Montant
Factures à établir sur commandes en-cours		46 708 806
Montant compensé		44 193 750
<i>Présenté à l'actif du bilan aux comptes clients</i>		2 515 055
Facturation au jalon		52 594 612
Montant compensé		44 193 750
<i>Présenté au passif du bilan en avances et acomptes</i>		8 400 861

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Nature	Total brut	Échéances		Dépréciations	Total net 31/12/2017	Total net 31/12/2016
		- 1 an	+ 1 an			
Créances rattachées aux participations						
Autres immobilisations financières	367	90	277		367	447
Total créances immobilisées	367	90	277		367	447
Avances et acomptes sur commandes	101	101			101	54
Impôts différés actifs						
Autres créances (1)	9 944	5 258	4 687		9 944	10 471
Charges constatées d'avance	1 427	1 427			1 427	1 359
Total autres créances d'exploitation	11 472	6 785	4 687		11 472	11 884

(1) Dont créances d'IS : 4 250 K€

- Astellia SA 3 561 K€
- Astellia Telecom Spain 601 K€
- Astellia Telecom (Inde) 61 K€
- Astellia Afrique du Sud 27 K€

4.8. Trésorerie active

Trésorerie active	Valeur brute comptable	Dépréciations	Valeurs nettes 31/12/2017	Valeurs nettes 31/12/2016
VMP-Equivalent trésorerie	16		16	241
Actions propres				
Disponibilités	4 469		4 469	6 516
Instruments financiers				
Total	4 485		4 485	6 757

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

La trésorerie retenue pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie est composée des éléments suivants : caisses, soldes bancaires disponibles, valeurs mobilières de placement et concours bancaires courants, non assimilés à du financement à court terme.

4.9. Capitaux propres

4.9.1. Composition du capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social se compose de 2 590 451 actions d'une valeur nominale de 0.50 euros.

4.9.2. Droit de vote des actionnaires

Chaque action de la Société donne droit à un droit de vote.

L'assemblée générale mixte du 3 décembre 2007, dans sa cinquième résolution, a décidé, sous condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, d'instaurer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il serait justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ainsi, conformément aux dispositions du Code de commerce, tous les actionnaires visés qui conserveraient leurs actions postérieurement à l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, bénéficieraient d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions en cas de réalisation de ladite condition suspensive.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Au 31 décembre 2017, la totalité des droits de vote était de 2 979 530 droits, dont 389 079 de vote double.

4.9.3. Valeur du titre au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, la valeur du titre admis sur le marché NYSE Alternext est de 9,95 euros.

4.9.4. Analyse des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros

Tableau de passage des capitaux propres	Société mère	Filiales	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres sociaux	10 276	912	11 188	25 161
Amortissement des fonds de commerce	(833)		(833)	(1 667)
Activation des frais de développement	6 979	(481)	6 498	4 951
Ecart de conversion	29		29	200
Subventions		(74)	(74)	(260)
Indemnités de retraite	(1 294)		(1 294)	(1 368)
Impôts différés				(580)
Retraitements	4 881	(555)	4 326	1 276
Capitaux propres retraités	15 156	357	15 514	26 437
Annulation de provisions internes	11 598		11 598	4 861
Annulation abandon créance future sur l'inde				420
Plus value cession interne	52	(451)	(399)	
Autres		(6)	(6)	
Capitaux propres après éliminations	26 807	(94)	26 707	31 719
Ecart d'acquisition				
Elimination des titres		(9 543)	(9 543)	(8 043)
Intérêts minoritaires sur sociétés en IG		(18)	(18)	(2)
Capitaux propres consolidés	26 807	(9 654)	17 147	23 674

4.10. Analyse des résultats consolidés

En milliers d'euros

Tableau de passage du résultat	Société mère	Filiales	31/12/2017	31/12/2016
Résultat social	(14 116)	(1 059)	(15 174)	(3 691)
Amortissement des fonds de commerce	833		833	833
Annulation des provisions réglementées	35		35	41
Activation des frais de développement	1 147	400	1 547	976
Ecart de conversion	(171)		(171)	(375)
Recyclage des écarts de conversion en résultat				(82)
Indemnités de retraite	75		75	27
Ajustement IS		580	580	(580)
Retraitements	1 919	980	2 899	840
Résultat retraité	(12 196)	(78)	(12 275)	(2 851)
Annulation de provisions internes	6 737		6 737	1 534
Annulation abandon créance future sur l'inde	(420)		(420)	420
Plus value cession interne	52	(451)	(399)	173
Autres		(20)	(20)	4
Résultat après éliminations	(5 827)	(530)	(6 376)	(720)
Ecart d'acquisition				69
Intérêts minoritaires sur sociétés en IG			(17)	13
Résultat consolidé	(5 827)	(530)	(6 393)	(638)

4.11. Provisions pour risques et charges

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 368		75	1 294
Provisions pour médailles du travail				
Provisions pour grandes révisions				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour litiges	276	101		377
Provisions pour impôts				
Autres provisions pour risques & charges	313		313	
Ecart d'acquisition négatifs				
Provisions impôts différés passif		0		0
Total	1 957	101	388	1 671

Les provisions pour litiges en cours sont évaluées selon les informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés en intégrant les variables suivantes (le calcul a été effectué sur l'année civile).

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

	2016	2017
Taux d'actualisation	1,31%	1,31%
Taux d'évolution des salaires	1,5%	1,5%
Age de départ à la retraite	67	67
Convention collective	Syntec	Syntec

	31/12/2016	31/12/2017
Total provision IDR	1 569 039	1 332 281
Externalisé (capital versé)	175 727	34 237
Externalisé (intérêts capitalisés)	25 056	4 468
Provision consolidée	1 368 256	1 293 577

Sur l'exercice, il a été constaté une reprise de provision pour un montant de 74 679 euros.

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2016	31/12/2017	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 128	7 566	2 313	5 253	
Dettes participation salariés					
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établt et loc. financements	8 128	7 566	2 313	5 253	
Dettes financières diverses	14	11	11		
Total emprunts et dettes financières diverses	14	11	11		
Concours bancaires courants	3 082	3 988	3 988		
Intérêts courus non échus	3	27	27		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	3 085	4 016	4 016		
Total emprunts et dettes financières	11 228	11 592	6 339	5 253	

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	31/12/2016	Augment.	Diminut.	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 128	1 400	1 963	7 566
Dettes participation salariés				
Emprunts issus de location-financement				
Total emprunts auprès des établt et loc. financements	8 128	1 400	1 963	7 566
Dettes financières diverses	14		3	11
Total emprunts et dettes financières diverses	14		3	11
Concours bancaires courants	3 082	907		3 988
Intérêts courus non échus	3	24		27
Total concours bancaires courants et intérêts courus	3 085	931		4 016
Total emprunts et dettes financières	11 228	2 331	1 966	11 592

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	31/12/2016	31/12/2017	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	4 875	4 404	4 404		
Fournisseurs d'immobilisations					
Avances et acomptes reçus sur commandes	22 196	8 401	8 401		
Dettes fiscales et sociales	4 550	3 620	3 620		
Comptes-courants créditeurs					
Dettes diverses	540	109	109		
Produits constatés d'avance	1 949	1 119	1 119		
Total autres passifs à court terme	34 110	17 653	17 653		

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

Les produits constatés d'avance se rapportent aux 2 activités :

— Les produits de maintenance, de location pour lesquelles les périodes de facturation sont clairement définies.

Les installations logiciels et prestations dont le chiffre d'affaires est constaté lors de la reconnaissance des produits ou services par les clients.

La méthode de facturation au jalon conduira à terme à une disparition des produits constatés d'avance.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires par société

La contribution au chiffre d'affaires hors groupe est la suivante :

Chiffre d'affaires	31/12/2017	31/12/2016
Astellia S.A.	36 175	44 775
Astellia Inc.	166	185
Astellia Telecom	0	57
Astellia Telecom Spain	1 520	3 309
Astellia Canada Inc	713	554
Total	38 574	48 880

La reconnaissance du chiffre d'affaires par la Société est effectuée lorsque le client a la maîtrise effective du produit livré par la Société, c'est-à-dire lorsqu'il a été mis en fonctionnement. Cette méthode de reconnaissance a tendance à faire augmenter le poste bilanciel « Produits constatés d'avance » en fin d'exercice, certains clients souhaitant être facturés avant la fin de l'exercice, généralement pour des raisons budgétaires internes, alors que la Société n'a pas encore reconnu ce chiffre d'affaires.

Le principe suivi par la Société est de ne reconnaître le chiffre d'affaires que lorsque les prestations ont été entièrement réalisées de façon certaine. Pour les activités de formation ou de service, ce principe conduit donc à reconnaître le chiffre d'affaires au constat de bonne exécution de la prestation, c'est-à-dire lorsque la séance de formation ou la prestation de service sont achevées.

En ce qui concerne les contrats de maintenance qui sont facturés en début de période, le montant est reconnu progressivement en chiffre d'affaires, prorata temporis, au fur et à mesure du déroulement de l'exercice.

La vente de logiciels est effectuée sous la forme d'un droit d'utilisation définitif et donne lieu à la reconnaissance du chiffre d'affaires correspondant lors de la livraison s'il est installé par le client ou lors de la mise en service s'il est installé par la Société.

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Production Stockée	8 062	7 534
Subventions d'exploitation	2 319	1 953
Reprises amort. et prov. d'exploitation	1 878	1 002
Autres produits d'exploitation	569	11
Transferts de charges d'exploitation	244	291
Total	13 071	10 791

5.3. Charges de personnel

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Salaires bruts	18 281	19 266
Charges sociales	6 348	7 082
Participation des salariés	0	0
Total	24 629	26 348

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose ainsi :

Personnel salarié	31/12/2017	31/12/2016
Astellia SA	239	281
Astellia Inc	3	3
Astellia Canada Inc	6	5
Astellia South Africa	4	3
Astellia Telecom	2	18
Astellia Middle East	19	12
Astellia Telecom Spain	84	91
Astellia Asia		
Astellia Afrique	8	1
Total	363	414

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux amortissements d'exploitation	8 163	7 795
Dotations aux amortissement sur location financement		
Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	1 922	1 626
Total	10 084	9 421

5.5. Ventilation du résultat d'exploitation

Ventilation du Résultat d'exploitation (en k€)	31/12/2017	31/12/2016
Astellia S.A.	(5 106)	305
Astellia Inc.	160	467
Astellia South Africa	20	18
Astellia Telecom	375	(257)
Astellia Telecom Spain	(984)	(973)
Astellia Canada Inc	94	106
Astellia Afrique	54	40
Total	(5 387)	(294)

5.6. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers		
Autres produits de participation		
Revenus des créances et VMP	0	4
Gains de change	290	1 178
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	
Produits nets sur cessions de VMP		
Autres produits financiers	53	66
Total	343	1 248
Charges financières		
Dotations aux provisions	0	
Intérêts et charges assimilées	258	262
Pertes de change	1 095	840
Charges nettes sur cessions de VMP		
Autres charges financières	1	40
Total	1 354	1 142
Résultat financier	(1 011)	106

5.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	(0)	
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	12	8
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier		287
Autres produits exceptionnels	3	87
Reprises de provisions exceptionnelles	313	121
Transferts de charges exceptionnels		
Dérive de résultat N-1		
Total	335	502
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29	(32)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	7	10
- Sur cession de titres consolidés		398
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier	20	5
Dotations exceptionnelles aux amort. et aux provisions	102	376
Total	159	756
Résultat exceptionnel	175	(254)

5.8. Ventilation du résultat net des sociétés intégrées par société

Ventilation du Résultat net (en k€)	31/12/2017	31/12/2016
Astellia S.A.	(5 827)	222
Astellia Inc.	319	309
Astellia Do Brazil		(97)
Astellia South Africa	21	4
Astellia Telecom	333	(260)
Astellia Asia		17
Astellia Middle East	1	1
Astellia Telecom Spain	(1 327)	(1 008)
Astellia Canada Inc	66	61
Astellia Afrique	38	32
Total	(6 376)	(719)

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail des postes du bilan

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Impôts différés actif			
Impôts différés passif			
Total impôts différés net			
Impact sur les réserves consolidées			
Impact sur le résultat consolidé			
Total impact impôts différés			

6.2. Ventilation de l'imposition différée par nature

Montants en K€	31/12/2016	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2017
Décalages temporaires	489		(151)	338
Reports fiscaux déficitaires	1 455		(48)	1 407
Activation des frais de R&D en France	(1 944)		199	(1 744)
Total				(0)

Conformément aux prescriptions du CRC N° 99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC N° 99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.3. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les filiales étrangères.

Le taux d'impôt différé est de 25%. Concernant Astellia SA, les impôts différés actifs sont limités au 31/12/2017 aux impôts différés passifs.

Les déficits non activés sur le groupe sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Déficits fiscaux	Montant	Part activée dans les comptes consolidés	Part non activée	Economie latente non comptabilisée
Astellia SA				25,00%
Restant à fin 2016	5 000 208	4 364 322	635 886	158 972
2017	10 084 832	1 262 824	8 822 008	2 205 502
Total Astellia SA	15 085 040	5 627 146	9 457 894	2 364 474
Astellia Telecom Spain				30%
Restant à fin 2016	4 228 932		4 228 932	1 268 680
2017	793 091		793 091	237 927
Total Astellia Telecom Spain	5 022 023		5 022 023	1 506 607
Total	20 107 063	5 627 146	14 479 917	3 871 080

6.4. Autres crédits d'impôts non comptabilisés

Le crédit d'impôt recherche espagnol non remboursable n'a pas été intégré dans les comptes présentés bien que comptabilisés dans les comptes sociaux de cette filiale.

Ce crédit est imputable sur les 18 exercices suivants sa déclaration.

Autres crédits d'impôts non comptabilisés

Astellia Telecom Spain

Crédit impot recherche 2011	22 217
Crédit impot recherche 2012	355 796
Retenue à la source (WHT)	236 935
Total	614 948

Par ailleurs, la société espagnole dispose d'un crédit d'impôt supplémentaire lié aux retenues à la source (WHT) reportables sur les exercices futurs sans limitation de durée.

6.5. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Impôt sur les sociétés	153	279
Impôts différés	0	
Impôts sur les résultats	153	279

6.6. Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt Montants en K€	31/12/2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 376)
<i>Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.</i>	
<i>Neutralisation des dot. Amorts sur EA</i>	0
Résultat net des sociétés Intégrées	(6 376)
Impôts sur les résultats (1)	153
<i>Résultat net avant impôt</i>	(6 223)
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.33%> (2)	(1 556)
Différence d'impôt (1) - (2)	1 709

Explications Montants en K€	Charges	Produits
Différences permanentes social		304
Différences permanentes consolidation		245
Ajustement PV conso cession immo	100	
ID non activés s/ déficits de l'exercice	2 812	
Crédits d'impôt et CICE		654
Total	2 912	1 204
Différence nette	1 709	

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation.

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

- Nantissements :

Type d'engagement	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement sur emprunts	Fonds de commerce	1 568 015

- Garanties bancaires données pour réponse à des appels d'offres commerciaux :

Objet	date de mise en œuvre	date de fin	code devises	euros	devises
Garantie de bonne exécution (performance bond)	23/02/2012	acceptance finale	€	54 282	

- Cautions données :

Astellia Telecom Spain

La société Astellia Telecom Spain a obtenu, au cours du premier semestre 2016, une nouvelle aide financière combinée à un prêt à un taux préférentiel de la part d'un organisme public, CDTI (Centre pour le Développement Technologique Industriel).

La société Astellia SA s'est engagée à se porter garante solidaire de la société Astellia Telecom Spain auprès du CDTI (Centre pour le Développement Technologique Industriel) au titre du prêt accordé pour un montant maximum de 438 k€.

A ce jour aucun montant du prêt n'a été versé (montant maximum 361 k€).

Astellia Afrique

Astellia SA s'est porté caution pour Astellia Afrique auprès du fournisseur Arval dans le cadre de la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

7.1.2. Engagements reçus

- Garantie OSEO sur la filiale Libanaise :

La société bénéficie d'une garantie OSEO, au titre du fonds national de garantie « Fonds d'Etudes et d'Aides au Secteur privé », correspondant à 50 % du capital investi dans sa filiale sur une durée de 7 années.

Le montant de la commission est de 0.50 % du capital libéré.

Date de mise en place : 14/03/2013.

- Garantie OSEO sur la filiale du Maroc :

La société bénéficie d'une garantie OSEO, au titre du fonds national de garantie « Fonds d'Etudes et d'Aides au Secteur privé », correspondant à 50 % du capital investi dans sa filiale sur une durée de 7 années.

Le montant de la commission est de 0.50 % du capital libéré.

Date de mise en place : 01/04/2016.

7.2. Informations Sectorielles

Le groupe évolue dans le secteur des télécommunications et plus particulièrement des télécommunications mobiles. Il n'y a donc pas de secteurs d'activités distincts.

7.3. Entités liées

Il n'existe pas de transactions réalisées avec les entreprises liées non consolidées.

7.4. Dirigeants

7.4.1. Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent à 742 026€.

7.4.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires au comptes (K€)	Montant
Honoraires comptabilisés sur la période au titre de la mission de contrôle légal des comptes	58
Total	58

Rapport de l'auditeur sur la réconciliation des règlements et principes comptables en vigueur en France aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Au Conseil d'Administration d'Astellia S.A,

Le 11 avril 2017 et le 18 avril 2018, nous avons émis notre opinion sur les bilans consolidés d'Astellia S.A. (« Astellia », ou « la société ») aux 31 décembre 2016 et 2017 et sur les comptes de résultat consolidé, les tableaux des flux de trésorerie consolidés et la variation des capitaux propres consolidés pour les exercices terminés à ces dates, qui sont inclus dans la déclaration d'acquisition d'entreprise (DAE) d'EXFO inc.

En lien avec notre audit des états financiers ci-haut mentionnés, nous avons également audité la note supplémentaire afférente intitulée « Réconciliation des règlements et principes comptables en vigueur en France aux Normes internationales d'information financière (IFRS) », qui est incluse dans le DAE. Cette note supplémentaire est sous la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cette note supplémentaire basée sur notre audit.

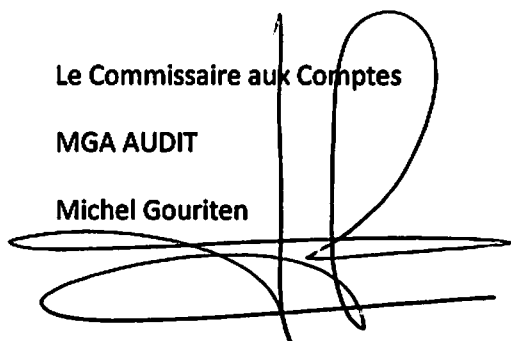
À notre avis, cette note supplémentaire, mise en relation avec les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, donne, dans tout son aspect significatif, une image fidèle des informations qui y sont incluses.

Morlaix, le 18 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

MGA AUDIT

Michel Gouriten

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and horizontal strokes, positioned to the right of the printed name.

Astellia S.A.
Réconciliation des règlements et principes comptables en vigueur en France aux Normes internationales d'information financière (IFRS)
(en milliers d'euros)

Le 26 janvier 2018, EXFO inc. (« EXFO »), une société ouverte canadienne, a acquis une participation majoritaire dans Astellia S.A. (« Astellia », ou « la société »), en vertu d'une offre publique d'achat. Dans le cadre de cette acquisition par EXFO, les états financiers consolidés de la société doivent être inclus dans une déclaration d'acquisition d'entreprise (DAE) devant être déposée auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières. La DAE requiert une réconciliation des règlements et principes comptables en vigueur en France (GAAP français) aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standard Board* (IASB), pour les bilans et les états des résultats consolidés aux 31 décembre 2016 et 2017 et pour les exercices terminés à ces dates, accompagnée d'une description de chacun des éléments de réconciliation.

Réconciliation du résultat net

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Perte nette selon les GAAP français	-6 393	-638
Ajouter (déduire)		
Ventes (a)	1 808	-1 095
Stocks (a)	-1 713	385
Frais d'installation (a)	-145	117
Frais de R.-D. – autres revenus d'exploitation (b)	-7 437	-6 911
Amortissement des frais de R.-D. capitalisés (b)	6 903	6 328
Recouvrement inhabituel de provisions (c)	-313	313
Impôt différé (d)	-168	312
Autres	-28	65
Perte nette selon les IFRS	<u>-7 486</u>	<u>-1 124</u>

Réconciliation des bilans

	<u>31/12/2017</u>			<u>31/12/2016</u>		
	<u>GAAP</u>			<u>GAAP</u>		
	<u>français</u>	<u>Ajustements</u>	<u>IFRS</u>	<u>français</u>	<u>Ajustements</u>	<u>IFRS</u>
Actif						
Frais de R.-D. nets capitalisés (b)	7 262	-7 262	–	6 727	-6 727	–
Stocks (a)	2 350	1 392	3 742	3 526	3 105	6 631
Charges payées d'avance (a)	–	949	949	–	1 094	1 094
Actif total	48 080	-4 921	43 159	70 970	-2 528	68 442
Passif						
Pension et impôt différé (d)	–	-32	-32	–	-43	-43
Provisions (c)	–	–	–	313	-313	–
Produits reportés (a)	1 046	3 568	4 614	1 826	5 376	7 202
Dette fiscale (d)	402	9	411	836	-7	829
Passif total	29 245	3 545	32 790	45 377	5 013	50 390
Bénéfices non répartis	-7 069	-8 466	-15 535	-3 833	-7 541	-11 374

a) Ventes et coût des ventes

En vertu des GAAP français, les ventes de matériel et de matériel propriétaire acquis auprès de tierce parties inclus à même une solution intégrée sont constatées lors du transfert du titre de propriété. En vertu des IFRS, de telles ventes sont constatées lors de l'acceptation finale du client.

En vertu des GAAP français, le matériel afférent est imputé lors de l'expédition et les frais d'installation afférent sont imputés aux résultats lorsqu'encourus. En vertu des IFRS, le matériel et les frais d'installation afférents sont imputés aux résultats dans la période au cours de laquelle les ventes sont constatées. Autrement, ils sont comptabilisés à titre de stocks ou de charges payés d'avance.

b) Frais de R.-D.

En vertu des GAAP français, les frais de développement sont capitalisés et amortis sur la période estimative au cours de laquelle la société pense en retirer des avantages. En vertu des IFRS, les frais de développement sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés, déduction faite des crédits d'impôt et des subventions afférents, à moins qu'ils ne satisfassent aux critères de comptabilisation de la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », auquel cas, ils sont capitalisés, déduction faite des crédits d'impôt et des subventions afférents, et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période estimative au cours de laquelle la société pense en retirer des avantages. Aux 31 décembre 2016 et 2017, la société n'avait reporté aucun frais de développement en vertu des IFRS.

c) Provisions

En vertu des GAAP français, le coût des services futurs des employés peut être provisionné avant que les services ne soient rendus. En vertu des IFRS, le coût des services futurs des employés doit être imputé aux résultats lorsqu'ils sont encourus.

d) Impôts sur le résultat

Les éléments de réconciliation décrits précédemment ont une incidence fiscale qui est reflétée dans la présente réconciliation.